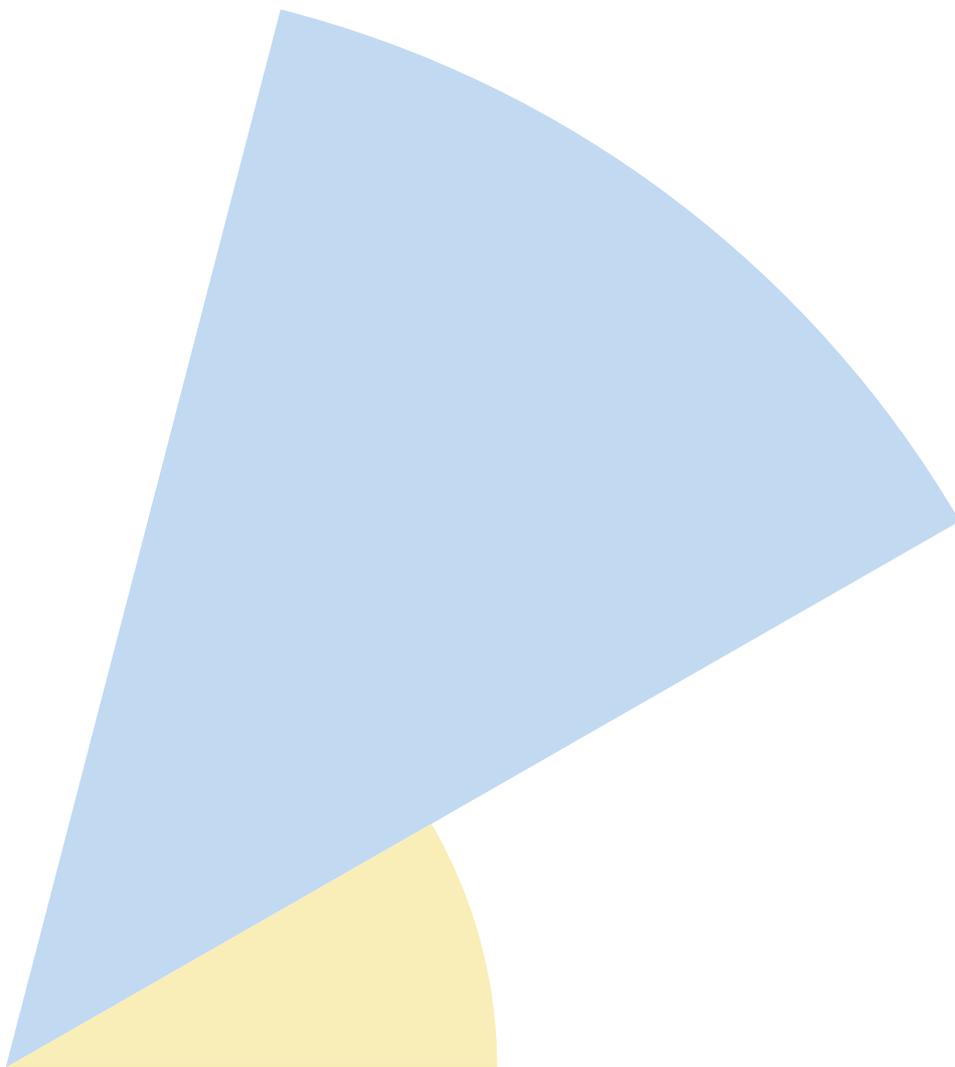


# Six profils socio-démographiques de ménages pauvres



# Six profils socio-démographiques de ménages pauvres

Six profils de ménages pauvres peuvent être identifiés selon leur situation vis-à-vis de l'emploi, leur âge ou le fait qu'ils soient propriétaires ou locataires de leur logement. Près de 23 % des ménages pauvres sont des ménages retraités. Les ménages insérés sur le marché du travail, mais avec d'importantes charges familiales, rassemblent 11 % des ménages pauvres.

Quatre autres types de ménages regroupent des ménages plutôt éloignés de l'emploi et dont les ressources proviennent majoritairement de prestations sociales. Il s'agit d'une part de ménages jeunes de moins de 30 ans, principalement des jeunes mères de familles monoparentales (9 % des ménages pauvres), d'autre part de ménages de propriétaires plutôt âgés avec le niveau de vie le plus faible (18 %). Les deux derniers profils correspondent à des ménages locataires, soit dans le parc privé (20 %), soit dans le social, souvent en milieu urbain et composés surtout de familles monoparentales (19 %).

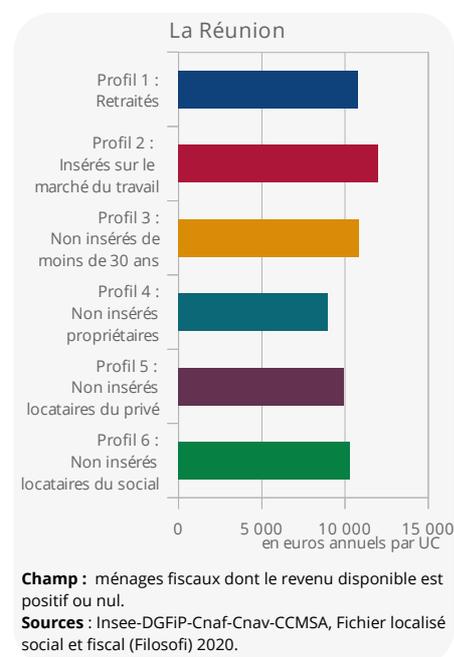
La pauvreté monétaire est liée à une variété de facteurs et de situations personnelles ou professionnelles : l'absence de revenus d'activités ou leur faible montant, la faiblesse des pensions de retraite, l'existence ou non de charges familiales plus ou moins importantes, etc.

Pour rendre compte de la diversité de ces situations, une typologie des ménages vivant sous le seuil de pauvreté monétaire a permis d'identifier six profils socio-démographiques distincts. Les ménages pauvres se distinguent selon leur situation en termes d'activité – insérés ou non sur le marché du travail ou retraités –, selon leur âge et selon qu'ils sont propriétaires de leur logement, ou locataires dans le parc privé ou social ▶ **figure 1a**.

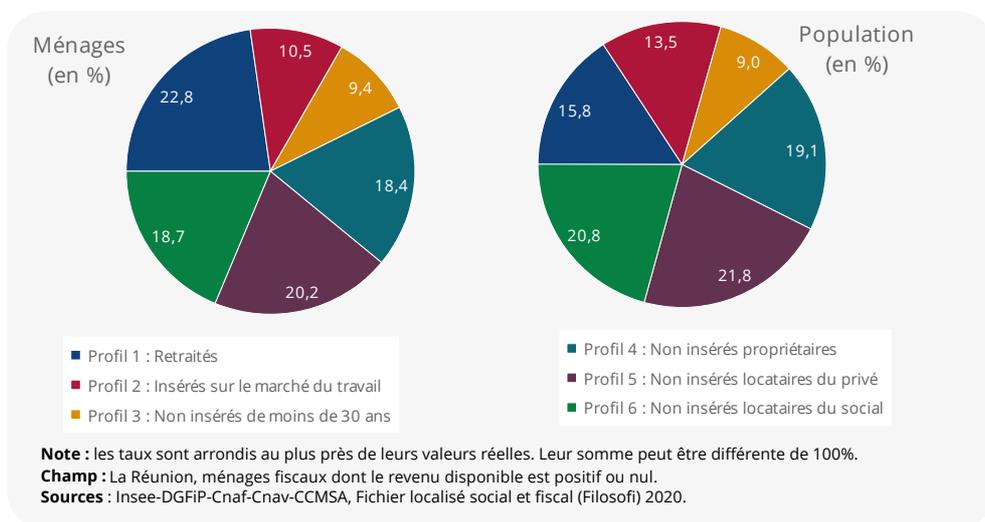
Du fait de revenus issus du travail, les ménages pauvres insérés sur le marché du travail disposent du niveau de vie médian le plus élevé parmi les six profils de ménages pauvres (11 970 euros annuels par UC) ▶ **figure 1b**. Ces ménages perçoivent des revenus du travail égaux à au moins un demi Smic par adulte.

À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (8 990 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. C'est toutefois la seule catégorie qui ne doit pas assumer de dépenses de loyer *a priori* (une fois le prêt éventuel pour l'acquisition remboursé), ce qui peut jouer favorablement sur leur pouvoir d'achat ou leur revenu disponible pour des dépenses non contraintes.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté à La Réunion**



## Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

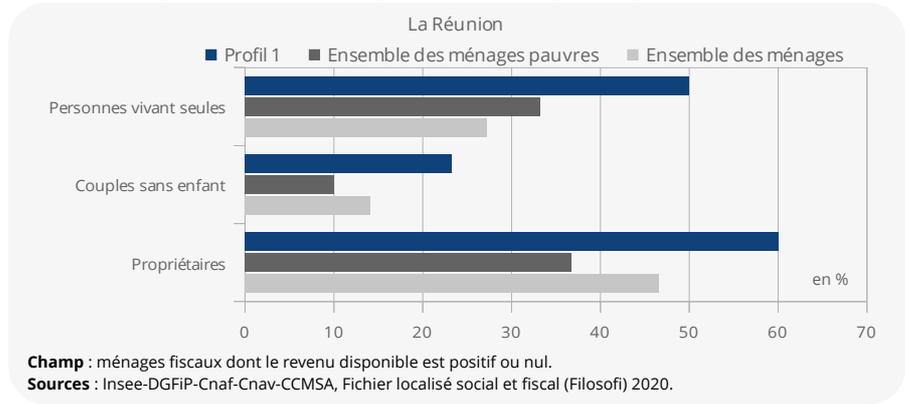
Les ménages pauvres retraités constituent le premier profil identifié. Leurs revenus disponibles reposent principalement sur les pensions, retraites et rentes, à hauteur de 60 %, et moins souvent que l'ensemble des ménages pauvres sur les autres prestations sociales (33 % contre 57 % en moyenne pour les ménages pauvres).

À La Réunion, comme ailleurs en France, ces ménages sont davantage des personnes vivant seules (50 % contre 33 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) - majoritairement des femmes dans ce cas (69 %) - et des couples sans enfant (23 % contre 10 %) ▶ **figure 2a**. Ainsi, même si ce profil regroupe 23 % des ménages pauvres dans la région (contre 27 % dans l'Hexagone), il représente seulement 16 % de la population pauvre.

Les ménages de retraités pauvres sont majoritairement propriétaires de leur logement : 60 %, soit une part bien plus élevée que pour l'ensemble des ménages pauvres (37 %). Ils ont ainsi moins de dépenses de logement à supporter.

Par rapport aux autres types de ménages pauvres, ces ménages retraités habitent un peu plus souvent dans les intercommunalités de la Cavis et du TCO (où ils représentent 24 % de l'ensemble des ménages pauvres) que dans la Cinor et la Cires (20 %).

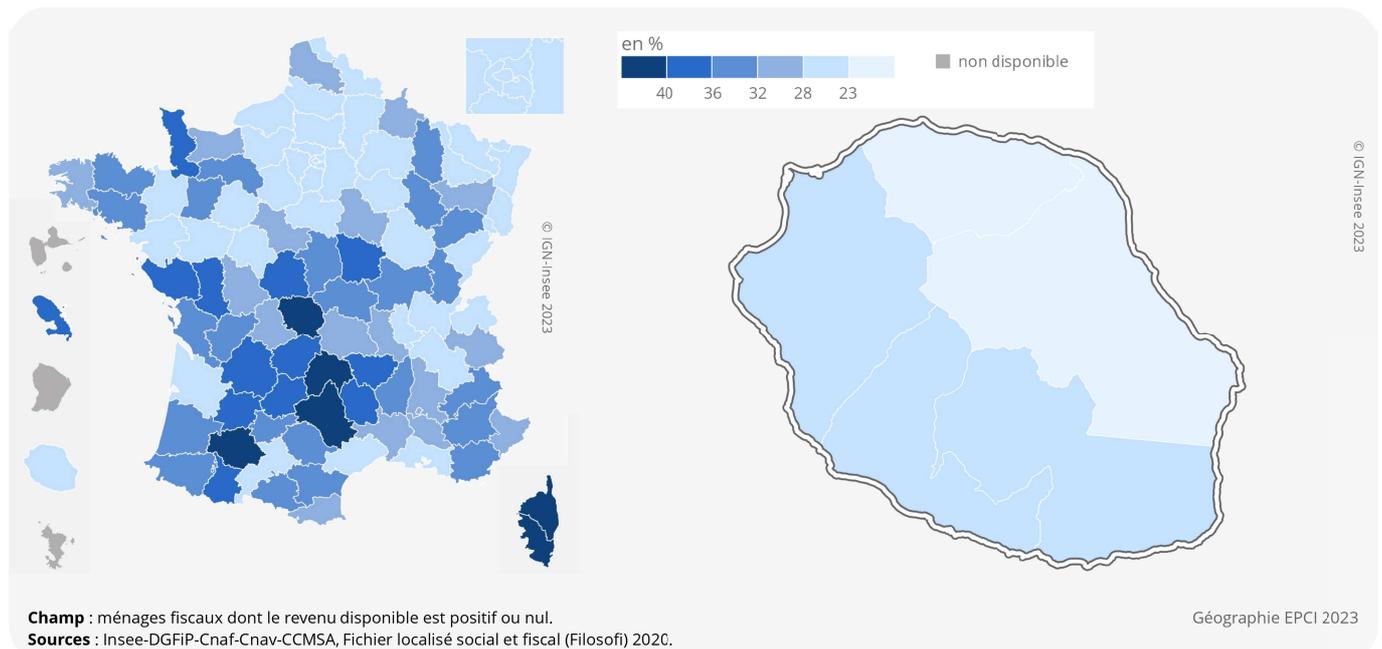
## ▶ 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



Ainsi, ils forment une part plus importante des ménages pauvres à Petite-île (32 %), ainsi que dans les communes des Avirons, Trois-Bassins mais aussi dans les communes plus rurales de Cilaos, l'Entre-Deux, Saint-Philippe et Sainte-Rose (autour de 28 %). *A contrario*, ils résident moins souvent dans les grandes communes de La Possession, Saint-Denis, Saint-Benoît et Saint-André (autour de 20 % des ménages pauvres de ces communes).

Ces ménages pauvres sont un peu moins présents à La Réunion (23 % de l'ensemble des ménages pauvres) que dans l'Hexagone (27 %) car la population de l'île est jeune. En revanche, ce type de ménages pauvres est plus fréquent qu'ailleurs en Corse et dans les départements du Massif central (Cantal, Creuse) où il représente plus de 40 % des ménages pauvres ▶ **figure 2b**.

## ▶ 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI



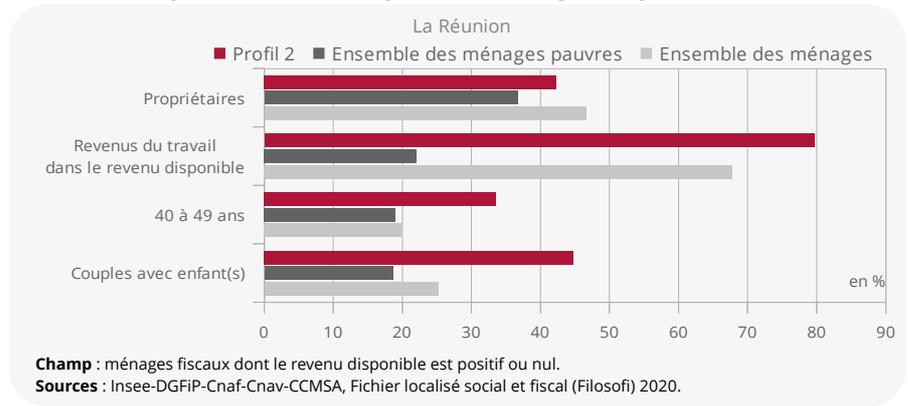
## Des ménages pauvres en emploi avec des charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. À La Réunion, 11 % des ménages pauvres sont insérés dans l'emploi, mais leurs revenus sont trop faibles au regard de leurs charges familiales pour sortir de la pauvreté.

Leurs revenus dépendent très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu des prestations sociales (25 % des revenus contre 57 % pour l'ensemble des ménages pauvres). Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salarié) dans le revenu disponible est 3,6 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (80 % contre 22 %)  
 ▶ **figure 3a.** Ainsi, les ménages de ce profil disposent du niveau de vie le plus élevé des ménages pauvres de l'île : 11 970 euros annuels par UC. Il est cependant très éloigné de celui de l'ensemble des ménages de La Réunion (16 560 euros par UC).

Les couples avec enfant(s) sont très fréquents parmi ces ménages : 45 % contre 19 % parmi l'ensemble des ménages pauvres. C'est en particulier le cas des couples de 3 enfants ou plus (17 % contre 6 %). Les familles monoparentales sont aussi nombreuses dans ce groupe (33 %). Ainsi, ce profil rassemble 16 % des enfants pauvres.

## ▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Les personnes de référence qui composent ces ménages ont en très grande majorité entre 30 et 59 ans, période de vie la plus active. En particulier, les personnes âgées de 40 à 49 ans sont bien davantage représentées dans ce profil.

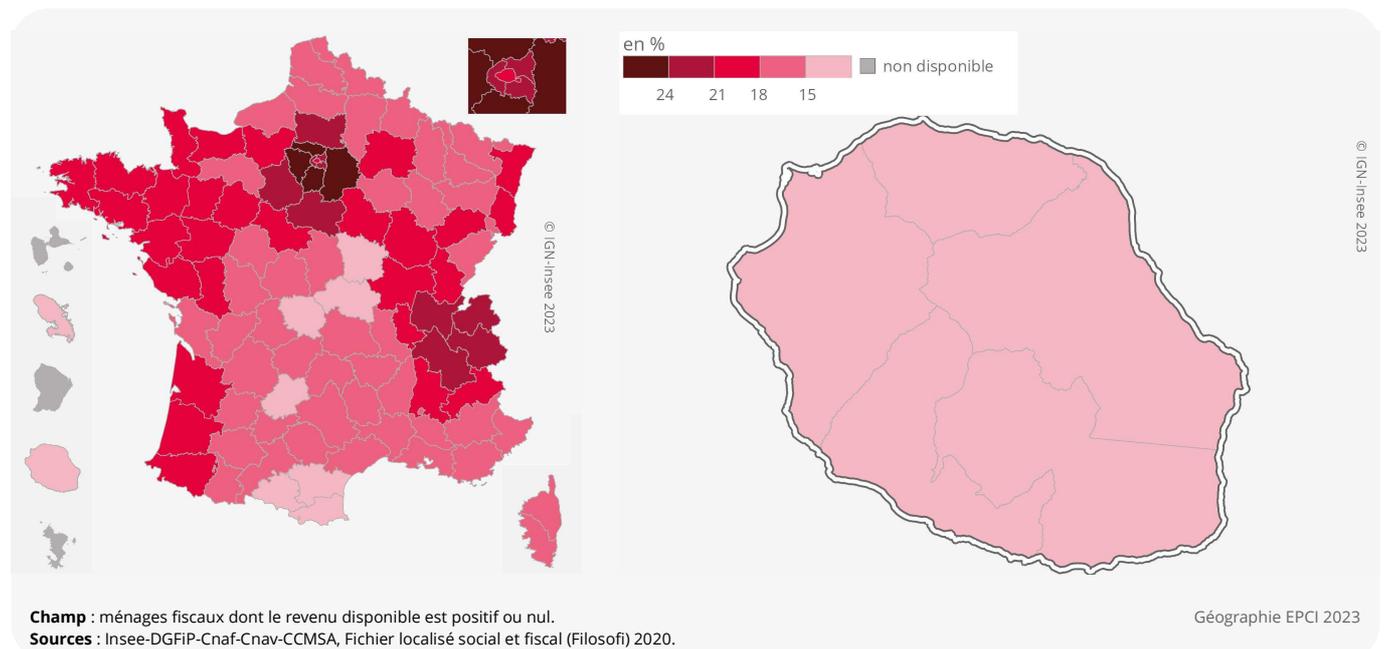
Par ailleurs, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages pauvres de la région.

Les différences entre les microrégions réunionnaises sont peu marquées : ce type de ménage pauvre constitue entre 10 % et 12 % des ménages pauvres selon les microrégions.

Les différences entre communes sont plus nettes. Ces ménages sont un peu plus présents que les autres ménages pauvres dans les communes de L'Étang-Salé, La Plaine-des-Palmistes et La Possession (plus de 14 %). *A contrario*, ils sont moins présents dans les communes de Sainte-Rose, Petite-Île, Saint-Joseph et Le Port (entre 7 % et 9 %).

La Réunion fait partie des départements où les ménages pauvres sont les moins représentés dans ce profil car la population est globalement bien moins insérée dans l'emploi. Dans l'Hexagone, ce profil rassemble 19 % des ménages pauvres. Il est sur-représenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie)  
 ▶ **figure 3b.**

## ▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI

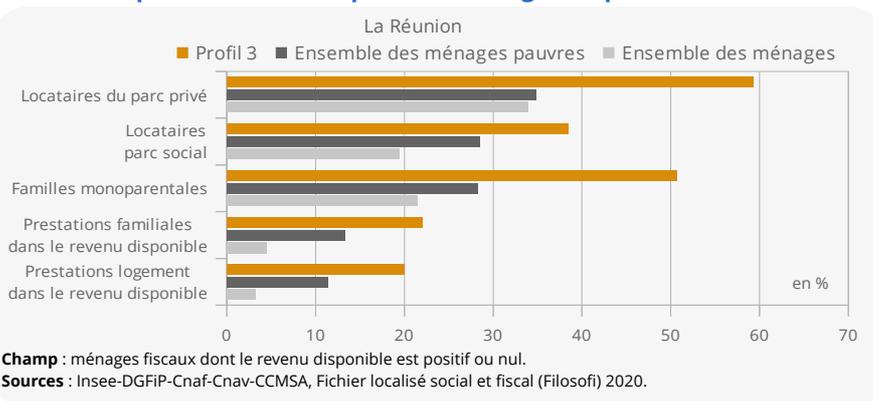


## Des jeunes femmes en situation de pauvreté, mères de familles monoparentales

Ce profil regroupe les ménages jeunes, dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans, non insérés sur le marché du travail ; il rassemble 9 % des ménages pauvres de La Réunion, contre 11 % dans l'Hexagone. Ces jeunes sont en phase d'insertion professionnelle, avec des emplois qui ne sont pas stables ou peu rémunérés. Ils constituent un des publics cibles des politiques publiques en matière de formation et d'emploi. Les étudiants autonomes financièrement s'inscrivent également dans cette population.

Ces ménages sont majoritairement des familles monoparentales (51 % contre 28 % parmi l'ensemble des ménages pauvres de la région) ▶ **figure 4a**. En effet, à La Réunion, les jeunes non insérés célibataires et sans enfants restent vivre chez leurs parents tant qu'ils n'obtiennent pas un emploi stable, surtout les jeunes hommes. En revanche, les jeunes femmes peu diplômées ont encore souvent un enfant tôt et quittent plus facilement le domicile familial même sans être en couple [Ah-Woane, 2023].

### ▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



Dans l'Hexagone, les familles monoparentales ne représentent qu'une minorité de ces jeunes non insérés en situation de pauvreté (16 %). Ce profil est plutôt essentiellement constitué de personnes vivant seules.

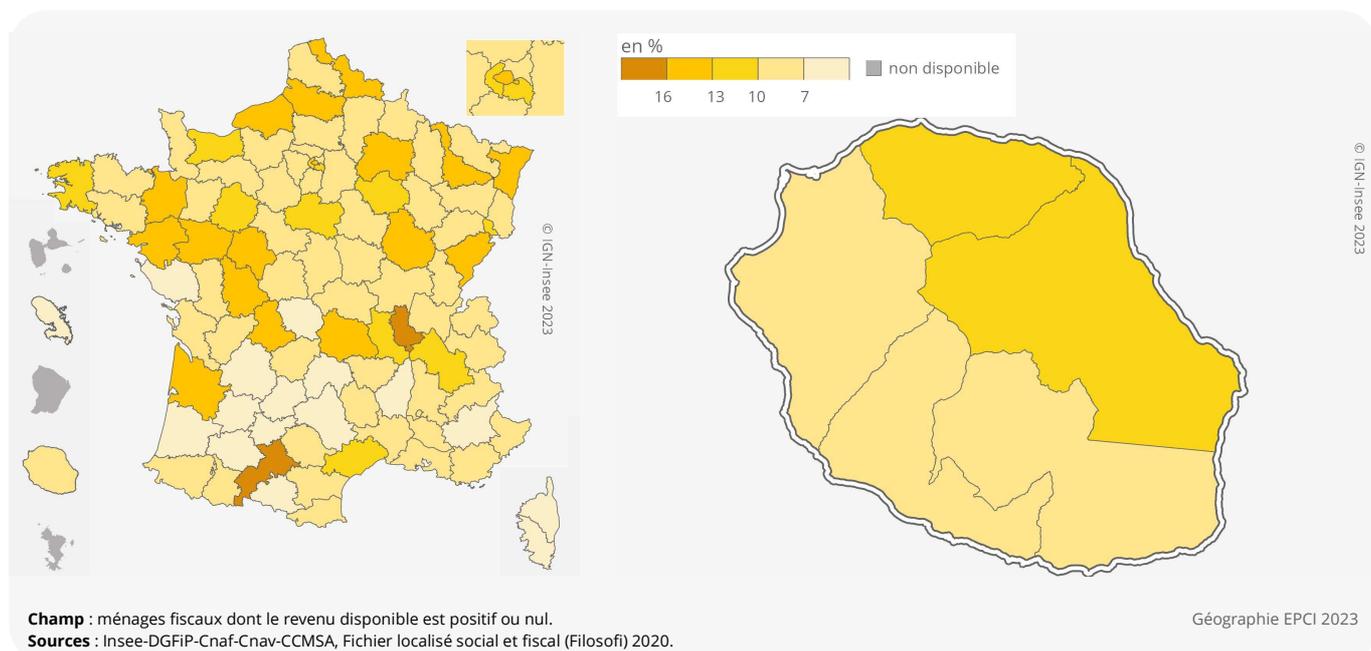
Les ménages de ce profil vivent plus souvent dans un logement du parc social que l'ensemble des ménages pauvres (39 % contre 29 %). En effet, les familles monoparentales, qui représentent la moitié des ménages de ce groupe, accèdent plus souvent à un logement social. Toutefois, les locataires du parc privé y sont majoritaires (59 % contre 35 %), tandis que les propriétaires y sont très rares (2 % contre 37 %).

Le revenu disponible de ces ménages dépend essentiellement des prestations sociales, qui en constituent 79 %, contre 57 % pour l'ensemble des ménages pauvres. En particulier, ces ménages bénéficient relativement plus de prestations familiales et logements que les autres ménages pauvres.

Ces ménages sont plus présents dans les territoires les plus denses, comme à la Cinor où ils représentent 12 % des ménages pauvres et plus particulièrement à Saint-Denis (13 %).

Au niveau national, ce profil se retrouve également en priorité dans les départements abritant des grandes métropoles ▶ **figure 4b**.

### ▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



## Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

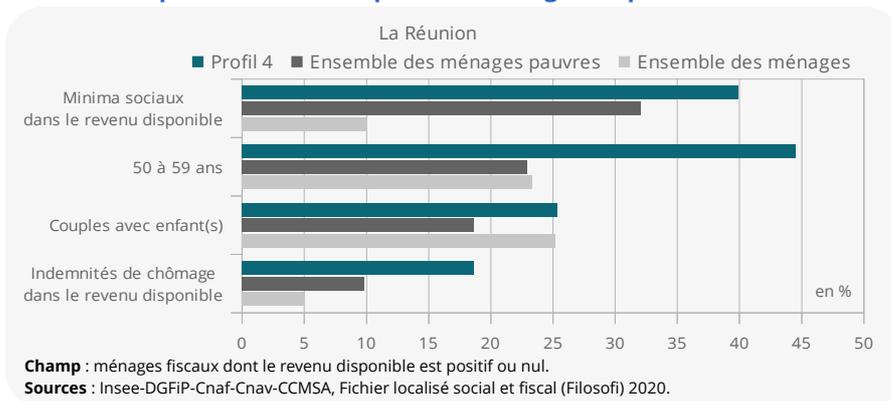
Près de 18 % des ménages pauvres de La Réunion sont des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement, relativement âgés : dans 45 % des ménages de ce profil, la personne de référence a entre 50 et 59 ans, et dans 25 % des cas, elle a entre 60 et 74 ans. Ce profil est davantage composé de couples avec enfant(s) que l'ensemble des ménages pauvres de la région (25 % contre 19 %)

► **figure 5a.** Les familles sont le plus souvent composées d'un ou deux enfants, et ce profil regroupe ainsi 14 % des enfants pauvres de la région.

Leur revenu disponible est composé deux fois plus souvent que pour les autres ménages pauvres d'indemnités de chômage (19 % contre 10 %). Leurs revenus sont constitués pour moitié de prestations sociales, comme pour l'ensemble des ménages pauvres de la région, mais sont plus souvent composées de minima sociaux 40 % de leur revenu disponible, contre 32 % pour l'ensemble des ménages pauvres.

Leur niveau de vie est le plus faible des profils de ménages pauvres réunionnais (8 990 euros annuels par UC). Leur capacité à entretenir leur logement – plus souvent en mauvais état que dans l'Hexagone – peut être limitée par leur faible niveau de vie.

## ► 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



Ce type de ménages pauvres est deux fois plus fréquent à La Réunion que dans l'Hexagone. En effet, l'accès des ménages pauvres à la propriété a été facilité au cours des années 70 et 80, grâce à des dispositifs spécifiques aux DOM [Coder, Fabre, 2017]. Par ailleurs, certains Réunionnais ont accédé à la propriété grâce à des donations et héritages, deux fois plus fréquemment que dans l'Hexagone.

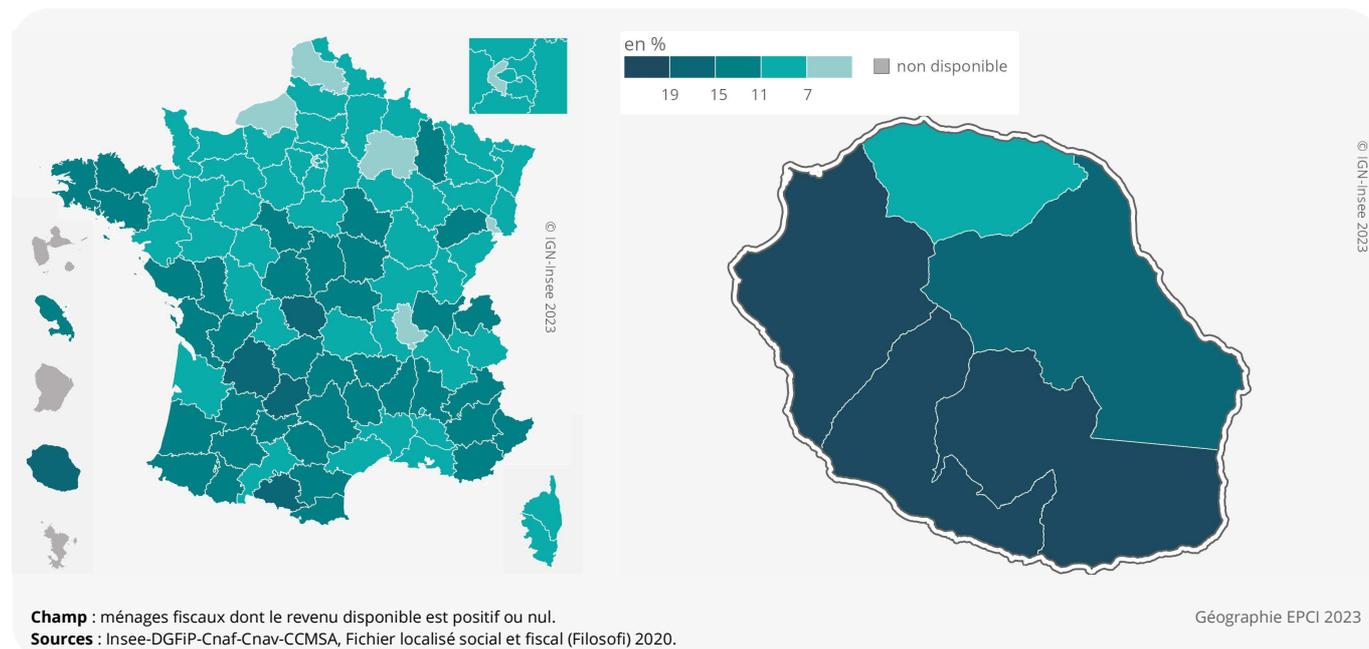
Ces ménages sont plus nombreux dans le sud de l'île - ils représentant 23 % des ménages pauvres de la Cavis et 22 % de la Casud - et dans les cirques. Plus de 30 % des habitants pauvres de Salazie, Cilaos, Sainte-Rose et Saint-Philippe appartiennent à ce profil.

En revanche, ces ménages sont peu présents au Nord (9 % à la Cinar et même 6 % à Saint-Denis). Les communes du Port, de La Possession et de Saint-André sont également peu concernées. Cela pourrait s'expliquer par la moindre présence de propriétaires, pauvres ou non dans ces communes.

Dans l'Hexagone, ces ménages sont relativement plus présents dans les départements au Sud et à l'Ouest du Massif Central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège)

► **figure 5b.**

## ► 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



## Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

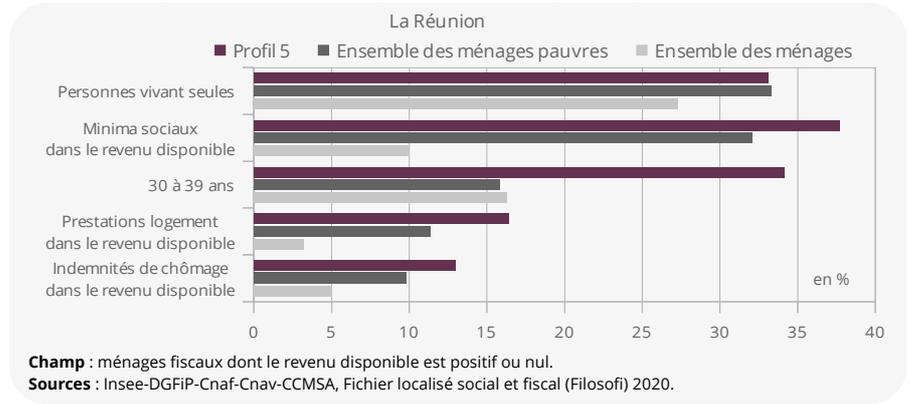
Le cinquième profil de pauvreté rassemble 20 % des ménages pauvres de La Réunion et regroupe des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Les ménages dont la personne de référence est âgée de 30 à 39 ans sont surreprésentés (34 % contre 16 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) ▶ **figure 6a**.

Parmi ces ménages, les familles monoparentales sont un peu plus nombreuses que parmi l'ensemble des ménages pauvres (34 % contre 28 %). Ce profil regroupe 27 % des enfants pauvres.

Les revenus disponibles de ces ménages sont composés d'une part plus importante de minima sociaux (38 % contre 32 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), d'indemnités de chômage (13 % contre 10 %) et de prestations logement (16 % contre 11 %).

Au total, les revenus de ces ménages sont constitués pour 73 % de prestations sociales.

## ▶ 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



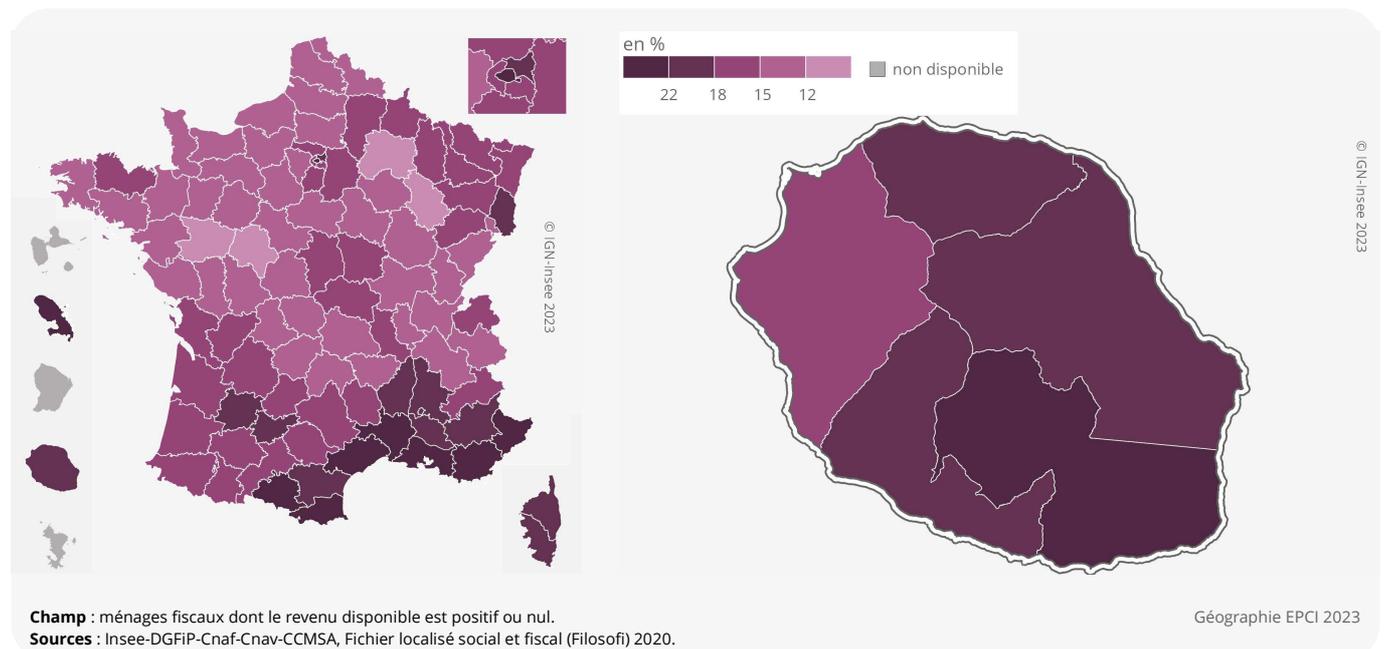
Les dépenses de logement pèsent davantage pour ces ménages que pour ceux qui habitent en logement social. Le niveau de vie de ces ménages est plus faible (9 930 euros annuels par UC) et ils doivent souvent dépenser plus pour se loger que les ménages bénéficiant d'un logement social. Malgré les aides au logement, leur reste-à-vivre est donc souvent plus faible.

Ce profil de ménages pauvres est davantage présent dans la Casud et particulièrement au Tampon (26 % des ménages pauvres) et à Saint-Joseph (23 %). Il l'est tout autant à Saint-André et à La Plaine-des-Palmistes dans la Cirest.

Il est beaucoup moins présent dans le TCO, notamment au Port (9 %) où le parc de logements privés est plus limité qu'ailleurs.

Dans l'Hexagone, ce type de ménages regroupe 17 % des ménages pauvres. Cette part est la plus élevée sur le pourtour méditerranéen, en Corse, en Martinique et à La Réunion ▶ **figure 6b**.

## ▶ 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI



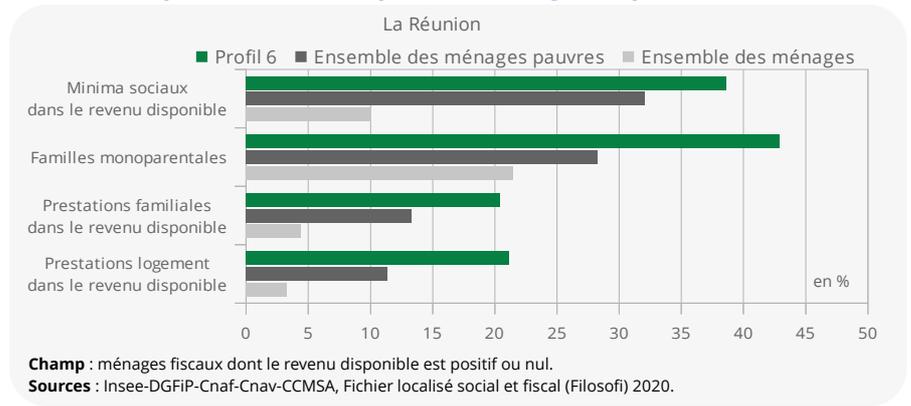
## Des ménages pauvres résidant dans un logement social

Les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social forment 19 % des ménages pauvres réunionnais, soit une part proche du niveau hexagonal (17 %). Les familles avec enfant(s) constituent une part importante des ménages de ce groupe, notamment les familles nombreuses de 3 enfants ou plus. Ce type de familles constitue 20 % des ménages de ce profil, contre 13 % de l'ensemble des ménages pauvres. En particulier, les familles monoparentales sont très largement surreprésentées : 43 % contre 28 % ▶ [figure 7a](#).

Les prestations sociales représentent 80 % des revenus de ces ménages, soit la part la plus élevée des différents profils de ménages pauvres. Les revenus disponibles de ces ménages se composent à 39 % de minima sociaux (contre 32 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 20 % de prestations familiales (13 %) et à 21 % de prestations logement (11 %).

Par ailleurs, près de la moitié de ces ménages déclarent des revenus avant redistribution négatifs ou nuls, signe d'une forte précarité.

## ▶ 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ce profil est particulièrement représentatif de la commune du Port : 41 % des ménages pauvres de la commune appartiennent à ce profil. Dans cette commune, près d'un logement sur deux relève du parc social. Ce profil est également surreprésenté dans la commune de Saint-Denis du fait de la forte concentration en logements sociaux ; 29 % des ménages pauvres de la commune appartiennent à ce profil. Ces ménages sont également plus présents à La Possession et à Bras-Panon.

En revanche, quasiment aucun de ces ménages n'habite à Salazie ou Cilaos, où les logements sociaux sont peu nombreux. Ces ménages sont beaucoup moins présents dans la Casud (seulement 11 % des ménages pauvres).

Les ménages pauvres de ce profil sont plus nombreux dans les territoires abritant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France ▶ [figure 7b](#)

## ▶ 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI

